



Nouvelles de RBC Assurances

À L'USAGE DU CONSEILLER. NE PAS DISTRIBUER AUX CLIENTS.



20 octobre 2021

Bientôt : nouveau programme de rémunération et d'encouragement du conseiller

Nous avons le plaisir d'annoncer d'excellentes nouvelles à RBC Assurances® au sujet des améliorations que nous avons apportées au programme de rémunération du conseiller en assurance collective de RBC Assurances.

À compter du 1^{er} janvier 2022, voici quelques faits saillants sur les améliorations à venir :

Commissions standard

- Pour nous aligner sur l'industrie et assurer la parité lorsque les promoteurs de régime comparent les coûts avec les autres assureurs, notre barème standard a été rajusté.
- Comme toujours, si le barème standard ne répond pas à vos attentes, nous continuerons de prendre en compte les niveaux de commission demandés.

Boni pour nouvelles ventes

- Pour nous assurer que notre programme est davantage en phase avec la moyenne du secteur, nous avons simplifié nos incitatifs à la vente.
- Les exigences en matière d'admissibilité ont été ajustées à un minimum de trois nouvelles ventes de police et à une prime annuelle de 150 000 \$.
- Nous avons simplifié le programme en réduisant le nombre de niveaux et nous avons instauré un maximum par police qui est supérieur aux normes de l'industrie.

Boni pour affaires en vigueur

- Nous avons augmenté les taux de boni pour qu'ils correspondent aux attentes des conseillers, ce qui nous permet d'offrir de meilleures récompenses pour un rendement supérieur.
- La durée minimale de maintien en vigueur requise pour les paiements a augmenté.
- Les exigences en matière d'admissibilité ont été ajustées à un minimum de cinq polices et à une prime d'assurance en vigueur de 500 000 \$.

Pour en savoir plus sur les améliorations apportées que nous avons apportées au programme d'encouragement et de rémunération de RBC Assurances, veuillez communiquer avec votre expert-conseil, Vente, Assurance collective, au 1 855 264-2174.